

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

## COMMUNE DE MARVAL

### Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal  
du 27 juin 2025

Délibération n° 49/2025

portant sur la fixation des durées et des tarifs des  
concessions et sites cinéraires  
à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2025 à 10h03, selon convocation en date du 19 juin 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Sylvain CASSORE- Rachel HAAG- Pierre HACHIN –Edith LEGER- Marie LINET -Pierre MANDON - Renée PIRONNET - Jérôme SUET-

Absents : Dominique BERTRAND (excusé et pouvoir donné à Jérôme SUET) – Léa BLANC- Carole RELLAND

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer de façon suivantes les durées et les tarifs des concessions et sites cinéraires :

Désignation	15 ans	30 ans
<u>Pleine terre</u> (1 ou 2 places superposées)	210.00 €	500 €
<u>Fosse maçonnée</u> : (3 places maximum)	210.00 €	500.00 €
<u>Fosse maçonnée</u> : (6 places maximum sur 2 colonnes)	270.00 €	640.00 €
<u>Colombarium</u>	300.00 €	600.00 €
<u>Cavurne</u>	300.00 €	600.00 €
<u>Jardin du souvenir</u> <u>Plaque pour stèle</u> <u>Jardin de dispersion</u>	25 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Marie LINET,  
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 4 juillet 2025

Pierre HACHIN  
Maire


